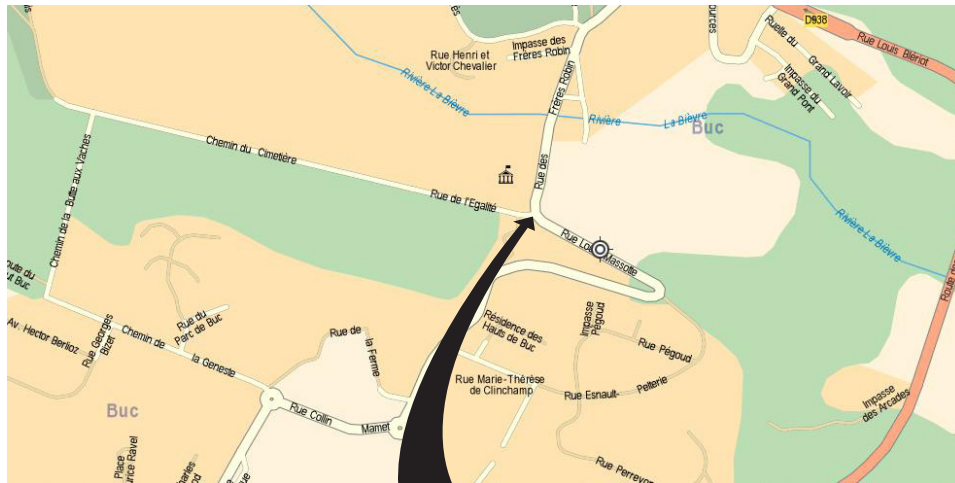


bièvres



1 rue Louis Massotte

FOYER " LA MAISON "
1 rue Louis Massotte 78530 Buc
Tel : 01 39 56 34 08
Fax : 01 39 56 51 31
Accès Versailles-chantiers et bus Buc village



Pavillon Bièvres
1 rue Louis Massotte 78530
TEL : (0139563408)
FAX : (0139565131)
PORT : (0681748799)





Les règles de vie :

Sur le pavillon, nous vous demandons de respecter les autres jeunes, le voisinage, les lieux, les différents rendez-vous, les lois de la société, de ne pas héberger des personnes étrangères à Bièvres. La consommation d'alcool est interdite sur le service.

Ces règles permettent de vous garantir un cadre de vie nécessaire à l'élaboration de votre projet.

Tout manquement aux différentes règles peut entraîner un arrêt de votre prise en charge.

Bienvenue sur *Bièvres*. Vous ne souhaitez pas vivre en grande collectivité et avez une réelle capacité d'autonomie.

Dans le cadre de votre placement, vous pourrez entrer dans un groupe pouvant accueillir 3 jeunes, âgés de 16 à 19 ans.

Un équipe de 3 éducateurs(trices) et 2 veilleurs de nuit compose le service.

Vous avez besoin d'être aidé dans la construction et la réalisation de votre projet d'insertion sociale et professionnelle.

Une équipe d'éducateurs vous accompagnera dans votre apprentissage vers l'autonomie en vous proposant :

- Du temps, quelques semaines, pour rentrer dans une dynamique de projets (scolaire, apprentissage, mise au travail...)
- De vous préparer à votre majorité.

Vos objectifs d'insertion professionnelle et sociale et les moyens mis en place pour vous aider à les réaliser feront l'objet d'un projet individualisé.

Progressivement vous serez amené à :

- Être dans l'échange avec les adultes, venir aux rendez vous fixés par les éducateurs.
- Mettre en pratique les règles de la vie du groupe.
- Gérer certains moments de la vie quotidienne savoir vous lever seul, vous coucher à des heures raisonnables, être capable de vous préparer un vrai repas.
- Participer à l'entretien du groupe suivant le planning établi (vaisselle, ménage, chambre et parties communes).
- Gérer votre budget : argent de poche/loisirs, hygiène, vêtue, repas (1 x semaine).
- Vous mobiliser dans la recherche et la réalisation d'une activité.

A toutes les étapes de votre projet les éducateurs seront présents pour vous accompagner.